

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEVELOPPEMENT INSUFFISANT DES TRANSPORTS PUBLICS Les 4 suggestions de la CITraP-GE pour atteindre les objectifs climatiques de la mobilité du canton de Genève

La section genevoise de la Communauté d'Intérêts pour les Transports Publics (CITraP-GE) relève une divergence entre les objectifs de la politique climatique genevoise et les moyens prévus en matière de mobilité publique à l'horizon 2030 pour y parvenir. Profitant de cette période de bonnes résolutions annuelles et de cette année doublement électorale, la CITraP-GE propose de mobiliser le monde politique autour de 4 suggestions formant chacune un grand projet.

Dans le Grand Genève, plus on s'éloigne du centre-ville et plus on utilise la voiture. Réduire la part du trafic individuel motorisé de 40% d'ici à 2030 n'est pas réaliste, si on ne propose pas une alternative crédible, principalement sous la forme de transports publics efficaces et aisément accessibles.

Pourtant, aujourd'hui, lorsque les TPG acquièrent pour 700 millions CHF de nouveaux véhicules, il ne s'agit que d'étendre des lignes déjà existantes et de remplacer des véhicules anciens et polluants. On ne perçoit pas de création de la capacité de transport supplémentaire nécessaire qui permettra aux automobilistes de choisir le déplacement en transports publics.

Autour du Léman Express, dont le succès devrait pourtant inspirer, on ne prévoit ni des lignes de bus de rabattement performantes sur les gares dans les secteurs où l'habitat est diffus, ni de nouveaux P+R, ni encore d'investissements dans des infrastructures ferroviaires encore vétustes et inadaptées.

Alors que seuls 5 % des pendulaires de Haute Savoie utilisent les TC, les trains et les quais restent trop courts, offrant peu de réserve de capacité. Quant aux fréquences, elles demeureront insuffisantes vers Annecy et Saint-Gervais, avec de trop nombreux transbordements.

Les 4 grands projets :

1. Organiser une véritable concertation publique entre les différents acteurs institutionnels du Grand Genève, les entreprises de transport et la société civile. Sans une politique d'aménagement du territoire et de développement concertée et coordonnée, les objectifs climatiques 2030 ne pourront pas être atteints.
2. Augmenter la capacité de transport de 30 % sur le réseau des TPG par l'achat de davantage de bus plus longs et de trams plus longs (ou/et plus larges) avec une adaptation des quelques secteurs du réseau pas encore au standard. Les économies d'exploitation ainsi réalisées (plus de voyageurs avec le même nombre de véhicules et conducteurs) devront être investies dans l'achat de véhicules supplémentaires pour augmenter la fréquence sur les lignes existantes et créer des lignes complémentaires, créant une alternative utilisable et attractive aux déplacements individuels motorisés.
3. Relancer le tram de St Genis abandonné en 2012, réactiver la ligne ferroviaire dite du Pied du Jura – entre Gex et St. Genis/Sergy – en la raccordant à la ligne CFF à la Zimeysa.
4. Augmenter la capacité de transport du réseau Léman Express avec des convois à trois unités, voire des trains duplex. Améliorer ses fréquences avec une diminution des transbordements. Adapter l'infrastructure ferroviaire en conséquence. Créer partout des P+R et des lignes de bus de rabattement sur les gares en périphérie, ceci sans négliger la création de dessertes performantes hors des axes de desserte ferroviaire.

En annexe, notre analyse complète de la situation et des objectifs.